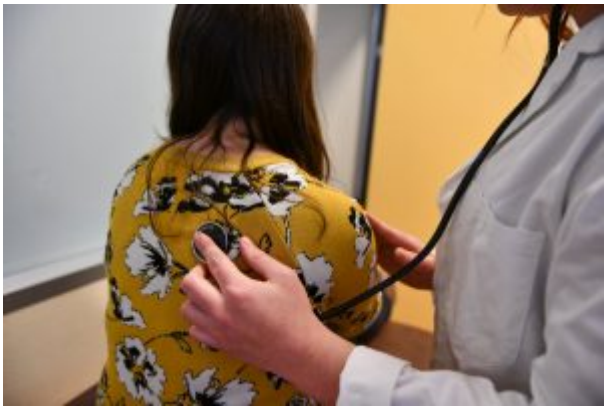
Agression d'un médecin à Chenôve (21) : SOS Médecins suspend les consultations dans la commune après 20 heures

08/05/2021 à 21h34



Après l'agression d'un de leurs collègues mercredi soir à Chenôve, les professionnels de SOS Médecins ont décidé de suspendre les consultations médicales dans la commune après 20 heures jusqu'à nouvel ordre.

Mercredi soir, vers 22 heures, un professionnel de santé travaillant pour SOS médecins Dijon a été agressé sur la commune de Chenôve. Alors qu'il intervenait à domicile pour une patiente, au pied d'une tour de la ville, dans le secteur Saint-Exupéry, il aurait été frappé par un homme. A l'issue de cette agression, le médecin se serait vu prescrire dix jours d'ITT, selon SOS Médecins […]

Communiqué de presse complet de SOS Médecins Dijon

> *"Dans la soirée du 5 mai 2021 vers 22h30, un des médecins de Sos Médecins Dijon a été sévèrement agressé sur la voie*

publique dans l'exercice des ses fonctions à Chenôve, lui occasionnant une Incapacité Totale de Travail de 10 jours.

L'ensemble des médecins de notre structure ainsi que Sos Médecins France condamnent cet acte avec la plus grande fermeté.

Notre confrère, comme tout professionnel de santé, qui plus est en cette période difficile, ne peut être la cible d'incivilités ou d'agressions .

Sos Médecins Dijon, installé depuis 21 ans sur la commune de Chenôve, s'efforce d'apporter ses soins à la population et ce quel que soit le contexte sanitaire, de jour comme de nuit.

Cette agression marque un tournant déplorable et aura malheureusement des conséquences pour l'ensemble de la population. En effet, Sos Médecins Dijon a décidé d'exercer son droit de retrait et donc de ne plus réaliser de visites à domicile sur la commune de Chenôve ni de consultations au cabinet à partir de 20 heures jusqu'à nouvel ordre.

Conscient des conséquences pour la population de Chenôve et plus largement celle de l'agglomération dijonnaise, Sos Médecins Dijon souhaite réfléchir conjointement avec la mairie de Chenôve et la préfecture de Côte d'Or des aménagements afin de garantir la sécurité des praticiens, dans l'unique but de rétablir au plus vite une offre de soins correcte à toute la population."

Le Bien Public

(…) Le jeune praticien ne cache pas son inquiétude et ses interrogations pour les prochains mois. *"Des menaces physiques, des menaces verbales… Sur le plan médical, il faut déjà être concentré, mais si en plus il faut se dire que l'on peut nous agresser, c'est trop dur. Je n'y arriverai pas. Je ne sais pas si je pourrai faire ça très longtemps."*

En tant que médecin qui se rend au chevet de patients malades, le jeune homme a en tout cas appris à être prudent. *“Personnellement, dès que je ne me sens pas en sécurité, je vais rappeler le patient ou appeler le 15 et dire ‘Je ne me sens pas d’y aller tout seul’. Si je ne me sens pas en sécurité, je ne fais pas le cow-boy.”* Parfois, ce sont les policiers qui viennent en soutien. (…)

France 3